

Les plus du contrat

- ✓ Simplicité du tarif
- ✓ Une tarification segmentée par CSP et profil fumeur
- ✓ Calcul des cotisations en CRD = cotisations dégressives* - Selon l'amortissement
- ✓ Mi-temps thérapeutique en inclusion avec l'ITT
- ✓ ITT: Sa profession au jour du sinistre
- ✓ Indemnisation forfaitaire
- ✓ Absence de capital minimum
- ✓ Exonération du paiement de la prime en cas de sinistre
- ✓ Couverture dans le monde entier
- ✓ Irrévocabilité des garanties et du tarif
- ✓ Éligible aux prêts professionnels

**En cas de sinistre, seul le capital restant dû sera pris en compte*

Prêts assurables

- ✓ Tout type de prêts. Pour les prêts avec différé total (différé de capital et intérêts), l'assurance couvre, pendant le différé, uniquement les risques de Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie
- ✓ Le plafond maximum tous prêts confondus ne peut dépasser 2 000 000 €

Type de prêt	Durée	Décès / PTIA
Prêt professionnel	Demande de dérogation	
Prêt in fine	120 mois	5 000 000 €
Prêt relais	36 mois	5 000 000 €
Prêt immobilier ou professionnel	420 mois	5 000 000 €
Prêt professionnel de personne	420 mois	5 000 000 €

Conditions d'acceptation

Prêt souscrit auprès d'un établissement de crédit français ou succursales françaises d'établissements de crédit étrangers

	Conditions	Garanties
Lieu de résidence	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède	Décès
Personnes assurables	Retraité ou pré-retraité	Décès seul
	=> Emprunteur, Co-emprunteur => Caution (personne physique) d'une personne morale ou physique résident fiscalement en France => Personne en congé maternité => Personne en congé parental (hors PE) => Personne sans activité professionnelle et résident fiscalement en France	Toutes garanties
	Personne sans activité professionnelle et résidant fiscalement en France	Décès/PTIA /ITT/IPT/ MNO

Garanties proposées

Prestations	
Garanties de base	
Décès	Remboursement du capital restant dû au jour du décès dans la limite du capital garanti
PTIA	Remboursement du capital restant dû au jour de la reconnaissance de la PTIA dans la limite du capital garanti
Garanties complémentaires	
ITT	100% des échéances ou des intérêts, ou des loyers dus dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
IPT	100% des échéances, ou des intérêts, ou des loyers dus dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
IPP	50% des mensualités selon quotité choisie. Inactifs : pas de prise en charge
MNO	Les maladies psychologiques et dorsolombaires définies dans la Notice sont exclues sauf en cas d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale
	<p>Exclusions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affections Psy : Hospitalisation de plus de 9 jours consécutifs ou tutelle/curatelle - Affections dorsolombaires : Intervention chirurgicale <p>Rachat de l'exclusion Suppression des conditions d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale</p>
MTT-ITP	50% de la prestation selon quotité choisie pendant 180 jours continus. Inactifs : pas de prise en charge

Particularités

Prestations	
Délai de franchise	30,60,90,120,180 jours
Bénéficiaire	Établissement financier de crédit français ou succursale française d'établissement de crédit étrangers
Abattement	=> 10 % de réduction pour l'emprunteur le plus jeune sur l'ensemble des garanties => Réduction gros capitaux : Supérieur à 500 000€ = 5% Supérieur à 1 000 000€ = 10%
Sélection médicale du prêt relais	=> 100% du capital assuré
Conditions générales	=> Absence totale d'exclusions sportives

ASSUREA CREDIT+ CRD V2 - 2901D

Age adhésion - Age terme

Age Retenu	Age Exact	
Garantie	Age adhésion	Age terme
Décès	moins de 80 ans	85 ans
PTIA	moins de 66 ans	70 ans
ITT/IPT/MTT-ITP/IPP/MNO	moins de 66 ans	70 ans

Sélection Médicale

QS SEUL

=> Cadre de la subdélégation / Adhésion en ligne

assurée Solutions

=> Disponible sur ce contrat

MONTANT EN EUROS	Jusqu'au 50ème anniversaire exclu	A partir du 50ème anniversaire inclus
Jusqu'à 500 000 € inclus	QS SEUL	
Plus de 500 000 € à 800 000 € inclus	QS SEUL	QS + VM + ECG + B2
Plus de 800 000 € à 1 500 000 € inclus	QS + VM + ECG + B2	
Plus de 1 500 000 € à 2 000 000 € inclus	QS + VM + ECG + B3 + RMF	
Plus de 2 000 000 €	* Le détail des formalités complémentaires à transmettre vous sera communiqué par l'assureur *	

Définition

QS	Questionnaire Simplifié
B1	Sérologie VIH1 et 2 (virus de l'immunodéficience humaine), Cholestérol total, Cholestérol HDL, Rapport CT/HDL
B2	B1 + Numération Formule Sanguine, Vitesse de Sédimentation, Uricémie, Glycémie à jeun, Triglycéridémie, Créatininémie, Gamma GT, Transaminases GOT/GPT
B3	B2 + Sérologie VHB (hépatite B), Sérologie VHC (hépatite C), ECBU (examen cyto bactériologique urinaire)
VM	Visite Médicale.
ECG	Electrocardiogramme de repos (tracé et compte rendu)
RMF	Questionnaire Personnel et financier A partir de 2 000 000€, documents complémentaires: selon appréciation de l'assureur.